

Cod'Action plaidoyer international

Présentation de l'édition 2025

4 au 14 juin 2025
Genève, Suisse



Photo du CAPI 2024

CONTEXTE

Le Centre de conseils et d'appui pour les jeunes en matière de droits humains (Codap) est une organisation suisse à but non lucratif qui s'investit pour promouvoir et soutenir l'engagement des jeunes dans la promotion des droits humains. Basé à Genève, en Suisse, le Codap propose différentes activités allant de la sensibilisation aux droits humains à des formations plus poussées permettant aux personnes intéressées de renforcer leurs compétences et leurs connaissances dans le domaine du droit international des droits humains et du plaidoyer international. Une des formations phares de l'organisation est le Cod'Action plaidoyer international (CAPI), une formation de 10 jours destinée aux jeunes francophones âgé·e·x·s entre 18 et 30 ans, engagé·e·x·s dans le domaine des droits humains.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme reconnaît que les jeunes jouent un rôle de premier plan dans le militantisme en faveur des droits humains¹. En effet, ces dernier·ère·x·s font preuve de beaucoup d'inventivité afin de promouvoir et protéger les droits humains, et ce, dans un contexte toujours plus restrictif pour les défenseur·se·x·s. Dans le monde, ils-elles sont nombreux·ses à s'engager pour les droits fondamentaux de diverses manières, qu'il s'agisse de plaidoyer international, mais aussi d'activisme, de participation politique, de projets artistiques ou encore d'activités de formation ou de sensibilisation. Les projets de promotion et de protection des droits humains peuvent être divers et variés mais il n'en reste pas moins qu'ils sont complémentaires et que chacun d'entre eux est crucial pour permettre le développement de sociétés plus justes et équitables.

L'édition 2025 du CAPI a pour objectif de rassembler une vingtaine de jeunes autour d'ateliers introductifs leur permettant de comprendre davantage le droit international des droits humains et les mécanismes de plaidoyer qui existent au niveau régional et international pour faire valoir les droits fondamentaux de chacun·e·x. Le CAPI est un laboratoire d'idées offrant aux participant·e·x·s un espace d'apprentissage et de réseautage pour développer ses idées et ses initiatives.

COD'ACTION PLAIDOYER INTERNATIONAL

Formation gratuite d'une dizaine de jours à Genève, le CAPI favorise un apprentissage qui se veut éminemment pratique. C'est l'occasion pour les

¹ Sources : HCDH (2023). Les jeunes et l'initiative "Droits humains 75". [Les jeunes et l'initiative « Droits humains 75 » | OHCHR](#)

participant·e·x·s de transformer une idée en un projet concret. Pour ce faire, le CAPI leur offre une base théorique commune en droit international des droits humains, en plaidoyer international et en gestion de projet. Chaque participant·e·x·s vient avec une idée de projet de plaidoyer qu'il/elle souhaite mettre en place. Un projet de plaidoyer est défini comme un projet permettant de défendre une cause auprès d'une entité nationale, régionale ou internationale de protection des droits humains, afin de viser une amélioration de la situation des droits humains dans son pays. Durant la formation, un temps important est accordé au développement et au perfectionnement de ces projets. Dans ce processus, les participant·e·x·s sont accompagné·e·x·s par l'équipe du Codap et par des intervenant·e·x·s externes. Un accent particulier est mis sur l'apprentissage des stratégies d'action et plus particulièrement sur le plaidoyer. Ainsi, le CAPI permet aux jeunes de se familiariser avec le fonctionnement des mécanismes de protection des droits humains régionaux et internationaux et de se les approprier.

L'ensemble de ces sujets est abordé par le biais de divers ateliers aux techniques d'apprentissage non-formel variées. Les exercices pratiques sont évidemment de mise : jeux de rôle, mises en situation, partage d'expériences ou encore simulation. Le Codap souhaite aussi insister sur l'importance de la Genève internationale dans la promotion et la défense des droits humains et propose donc aux participant·e·x·s de visiter un ou plusieurs lieux de référence (ONU, CICR, etc.).

Le CAPI offre un cadre d'apprentissage bienveillant qui s'adresse à des jeunes engagé·e·x·s pour la promotion des droits humains. Ils-elles y trouveront un environnement favorisant les échanges entre pairs, permettant les débats d'idées et les dialogues constructifs. Ils-elles verront leurs connaissances et compétences renforcées et ressortiront de cette formation avec un projet de plaidoyer prêt à être mise en œuvre.

Logistique et déroulement de la formation

- ❖ **Date et lieu** : Le CAPI aura lieu du **4 au 14 juin 2025**, à Genève, en Suisse.
- ❖ **Participant·e·x·s** : Une vingtaine de jeunes intéressé·e·x·s par les droits humains sont sélectionné·e·x·s pour participer au CAPI. La formation étant entièrement dispensée en français, chaque participant·e·x·s doit avoir une parfaite maîtrise de cette langue tant à l'oral qu'à l'écrit. Durant la formation, des bénévoles et employé·e·x·s du Codap sont présent·e·x·s en continu sur le site de la formation.
- ❖ **Logement** : Durant la formation, les participant·e·x·s sont logé·e·x·s dans des dortoirs de 4-6 personnes (non mixtes), dans un centre scout situé dans le canton de Genève. Les infrastructures sont bien équipées et offrent

tout le confort nécessaire mais il est important de noter qu'il n'est pas possible de dormir en chambres individuelles. Plus d'informations concernant le logement ainsi que des photos des dortoirs et des sanitaires sont disponibles sur [le site internet du Centre](#). Le Centre dispose d'un accès limité à internet que peuvent utiliser les participant·e·x·s. Il est également possible de se procurer - aux frais des participant·e·x·s - un abonnement internet suisse s'ils-elles désirent un accès plus large.

- ❖ **Coûts de la formation** : La formation est entièrement gratuite. Tous les frais sont pris en charge par le Codap : frais de déplacement (avion, bus, etc.), logement, nourriture, frais d'assurance voyage, frais de visa, etc. Les frais payés en avance par les participant·e·x·s pour entreprendre les demandes de visa dans leur pays seront ensuite remboursés par le Codap.
- ❖ **Nourriture** : Durant la formation, tous les repas sont pris sur place, au Centre. Pour des raisons écologiques et afin de convenir au plus grand nombre, veuillez noter que les repas sont végétariens.
- ❖ **Vivre-ensemble** : Il est attendu que chaque participant·e·x contribue au vivre-ensemble, à l'harmonie et à la bonne humeur lors de la formation. Ainsi, chacun·e·x participe à tour de rôle aux tâches ménagères et au bon déroulement de la formation. Le Codap se fonde sur le principe de non-discrimination et sur le multiculturalisme. Il attend ainsi de toutes les personnes qui participent à la formation de faire preuve de respect, d'ouverture d'esprit et de bienveillance.

Plus-values du CAPI :

- ❖ L'appropriation des outils de plaidoyer en matière de droits humains via une méthodologie s'appuyant sur l'apprentissage non-formel ;
- ❖ La familiarisation avec des thématiques d'actualité et répondant aux préoccupations actuelles des jeunes engagé·e·x·s dans le domaine des droits humains ;
- ❖ La constitution d'un réseau de jeunes et d'expert·e·x·s engagé·e·x·s dans le domaine des droits humains au niveau local, régional, et international ;
- ❖ Une formation ayant prouvé sa pertinence depuis plus de 35 ans ;
- ❖ Un accompagnement des participant·e·x·s dans le développement de leur projet pendant et après la formation ;
- ❖ Une aventure humaine inoubliable !

Projet de plaidoyer

Les candidat·e·x·s doivent chacun·e·x proposer une idée de projet de plaidoyer en

lien avec la promotion des droits humains au moment de soumettre leur candidature. Un projet de plaidoyer est défini comme un projet permettant de défendre une cause auprès d'une entité nationale, régionale ou internationale de protection des droits humains, afin de viser une amélioration de la situation des droits humains dans son pays. À titre d'exemples non-exhaustifs, il peut s'agir de plaider pour la modification d'une loi, la mise en place d'un programme local ou national, ou encore l'adhésion à un traité international. Le plaidoyer peut être adressé à des autorités nationales (ex : ministères), des institutions régionales de protection des droits humains (ex : Commission africaine des droits de l'homme et des peuples) ou auprès du système onusien de protection des droits humains (ex : Examen périodique universel, Comité pour l'élimination des discriminations à l'égard des femmes). L'édition 2025 se concentre uniquement sur des projets de plaidoyer, les projets tels que l'aide directe aux victimes ou encore la mise en œuvre d'ateliers de sensibilisation ou de formations ne seront pas sélectionnés.

L'idée de projet de plaidoyer doit être soutenue par l'organisation/l'association/le collectif/le mouvement dont le candidat-e-x-s fait partie. Étant expertes de leur contexte, les organisations dont les participant-e-x-s sont issu-e-x-s sont les actrices principales qui appuieront les jeunes dans la réalisation de leur projet. Le Codap les accompagne dans ce processus sans pour autant se substituer à elles.

Au moment de la candidature, il s'agit d'une idée de projet, qui est donc à un stade d'ébauche. Ces ébauches de projet permettront aux participant-e-x-s de mettre en pratique la théorie vue pendant les dix jours et aboutiront au développement d'un projet concret au terme de la formation. L'équipe du Codap accompagne tou-te-x-s les participant-e-x-s dans l'élaboration et le développement de leur projet pendant la formation et propose également un soutien technique dans la phase de mise en œuvre de leur projet à la suite de la formation. En plus de cela, le Codap propose des bourses de plaidoyer qui pourront être obtenues par les participant-e-x-s après le CAPI selon la pertinence et la faisabilité de leurs projets.

Conditions et procédures d'inscription

Conditions d'inscription :

- Avoir entre 18 et 30 ans ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français à l'oral et à l'écrit ;
- Être engagé-e-x dans une organisation, un collectif, une association ou un mouvement œuvrant dans le domaine des droits humains ;
- Avoir une idée de projet de plaidoyer à développer (soutenue par son organisation/collectif/association/mouvement) ;
- Être disponible du 4 au 14 juin 2025 pour participer à la formation à Genève.

Procédure d'inscription :

La soumission des candidatures se déroule en plusieurs étapes. Merci de lire attentivement ce qui suit.

1. Constituer un dossier complet comportant les documents suivants :

- Formulaire d'inscription dûment rempli ;
- CV ;
- Lettre de recommandation de ton association/collectif/organisation/mouvement ;
- Avoir réalisé les formations en ligne E-Codap et leur évaluation respective*.

**Formations E-Codap :*

Réaliser les formations en ligne E-Codap est un prérequis à la postulation au CAPI. Il est nécessaire de réaliser les deux formations en ligne « Droits humains » et « Gestion de projet » ainsi que leur évaluation respective. Le temps estimé pour la réalisation des formations est d'environ 1h (30 minutes de vidéos et 30 minutes pour compléter les quizz).

Les vidéos ainsi que les quizz sont disponibles sur notre site : [E-Codap - Formations en ligne - CODAP](#).

2. Envoyer le dossier complet à l'adresse inscriptions@codap.org avant le 2 février 2025

Toutes les étapes doivent être réalisées d'ici au 2 février au plus tard, il est donc essentiel de bien anticiper afin de ne pas se laisser surprendre par le temps.

Une fois ton dossier de candidature envoyé, tu recevras une confirmation par email dans les jours qui suivent. Nous te rappelons que seuls les dossiers complets seront considérés.

Merci d'adresser toutes tes questions à l'adresse inscriptions@codap.org.